

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 78

Artikel: Le malthusianisme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Décryptage de trois programmes électoraux selon une méthode de lecture linéaire et interlinéaire, comparative, avec conclusion et occlusion

Les programmes électoraux des grands partis suisses sont sortis de presse, sans succès de librairie; on les obtient gratuitement auprès des secrétariats, sur demande.

Ces brochures ont peu de lecteurs, mais de nombreux publics: les militants qui y trouvent un memento, un guide, des lignes directrices; les militants qui y cherchent l'idée à laquelle ils s'identifient et alors ils ne parcourent le texte que pour vérifier si « elle » est là, de même que, une fois l'an, quand ils reçoivent le nouvel annuaire téléphonique, ils contrôlent s'« ils » y sont; les adversaires qui cherchent les poux dans cette paille, ou la paille dans cet acier; et enfin des citoyens civiques, sérieux, un peu puceaux, qui désirent en savoir davantage, qui se renseignent aux sources.

Ecrire pour contenter tous ces publics est un art. Aussi les programmes valent mieux que leur réputation. On les croit vantards, gonflés de promesses, ronds comme des lunes. Certes, ils se gardent de déplaire ou de froisser une clientèle. Mais ils ne sont pas pure propagande. Leur tirage restreint les sauve de quelques simplifications. Certes, ils sont sommaires: toute la politique suisse (elle est terne, mais complexe) en vingt pages; certes ils sont faits de mots; mais ils sont aussi le reflet des intentions des partis et comme tels ils les engagent. Dans les formations qui ont des traditions démocratiques, ils sont ardemment discutés par la base, c'est-à-dire quelques dizaines d'hommes qui ont le goût des idées et des verbes; dans les partis qui ont d'autres traditions, ils sont discutés par le sommet, c'est-à-dire rédigés par un secrétaire permanent, entouré de quelques conseillers et flanqué d'un ou deux relecteurs-censeurs. Il ne faut pas en rire: les partis, hélas, sont pauvres en hommes et privés d'« appareil ».

Les programmes n'épuisent pas les sujets, ils les énumèrent. Ce ne sont pas des thèses, des rapports d'experts, mais de la politique d'intentions. Comme tels ils sont lisibles. Mais comment faut-il les lire ?

Critères de lecture

Pour ce dépouillement critique, on peut adopter quelques critères utiles.

La précision. Lorsqu'un parti a en tête un projet déjà étudié, il en parle en connaissance de cause. Le ton ordinaire change; un fragment de politique réelle émerge, comme un croûton, du bouillon des grandes généralités. Un exemple conservateur. Ce parti, via son conseiller fédéral M. von Moos, est engagé dans la prochaine révision constitutionnelle qui permettra de légiférer en matière d'aménagement du territoire. Son programme reprend donc quelques termes du Message fédéral; on y précise en particulier qu'une « indemnisation n'est pas due lors de la simple création de zones agricoles ». C'est net, et, au vu des sphères de recrutement du parti conservateur, assez peu électoral. Il faut donc marquer d'un indice particulier des propositions qui rendent ce son-là.

La sincérité. Dans le détail, elle est décelable, selon la vieille méthode de la confrontation des actes et des paroles. Quand le parti conservateur écrit: « Le droit d'asile doit être remis en valeur », et qu'on connaît la largeur de vues du Département de Justice et Police dirigé par un des siens, on range jusqu'à plus ample informé une telle phrase au rayon du blabla.

La logique interne. Lorsqu'un parti écrit: « dans les programmes financiers, l'accent doit être mis sur la préférence à donner aux dépenses et investissements publics, qui sont de nature à favoriser l'expansion », il affirme un principe d'égoïsme économique. Quand au chapitre suivant, il insiste sur le développement de la politique sociale qui comprend, notamment en faveur de la vieillesse, des dépenses sans incidences sur l'expansion économique, il se contredit et amorce un double jeu.

La symétrie. Il est aussi des propositions fausses feutrées. Lorsqu'on passe en revue un domaine, l'on cherche à être complet; on parlait de la politique des transports; on faisait rouler les grands trains et les petits trains; on se lançait sur les autoroutes; et les avions ? Oubliés, les avions. Alors, vite une phrase aéroportée: « encouragement du trafic aérien en tenant compte de la lutte contre le bruit et des possibilités financières » (parti socialiste).

Etc... On pourrait énumérer encore d'autres critères de lecture. Ne pas oublier de repérer les omissions volontaires ou involontaires. Par exemple un seul parti, le parti conservateur, ose parler du vrai problème de politique pure que l'on connait en Suisse: le problème jurassien.

Ces méthodes de lecture sont les anciennes méthodes de critique des textes; elles ont fait depuis longtemps leurs preuves. Elles permettent donc de lire les programmes électoraux. (Nous abrégerons désormais: C.C.S. = conservateur chrétien-social; P.R.S. = parti radical suisse; P.S.S. = parti socialiste suisse).

Présentation

Ces programmes sont d'importance presque égale; la matière est répartie en chapitres selon les thèmes essentiels de la politique suisse, le socialiste étant exhaustif et plus ferme dans la rédaction; le conservateur le plus court des trois, le moins systématique, souvent flou en raison surtout d'une rédaction déplorable, inspirée de l'allemand. Un parti qui se réclame à longueur de pages du fédéralisme pourrait d'abord parler français aux Romands.

Mais dans l'ensemble la composition assez identique de ces programmes rend la comparaison aisée.

Les familles d'esprit

Il ne fait pas de doute que les trois grands partis suisses regroupent des familles d'esprit différentes; dès les premières pages, on est renseigné. C'est une des découvertes les plus intéressantes de cette confrontation.

Tous trois évoquent l'évolution du XXe siècle, les grandes tâches qui, au moment de la troisième révo-

lution industrielle, de la constitution des grands blocs internationaux, attendent la Suisse de demain. C'est une envolée obligée. A partir de là, les socialistes se réclament de la planification démocratique; les radicaux, d'un libéralisme matiné d'interventions étatiques; les conservateurs, du christianisme.

Le parti conservateur est donc le seul qui sélectionne ses adhérents selon des exigences extra-politiques. Si vous n'êtes pas chrétiens, vous n'avez pas de place dans ses rangs; il veut des « citoyens chrétiens ». Il est vrai qu'avec les autres citoyens, s'ils sont, quoique non-chrétiens, de bonne volonté, il veut bien collaborer (p. 5). Ce parti pris domine tout le programme; il inspire notamment le chapitre réservé à l'instruction et à la culture. « La base est le droit des parents à l'éducation religieuse et à l'instruction de leurs enfants ». Personne ne conteste un tel droit. Mais le « et » est équivoque. S'agit-il d'éducation religieuse à l'école ? Il est permis de le penser. L'exclusivisme à l'égard des non-chrétiens que revendique le parti conservateur fait douter de proches modifications dans la composition politique du Conseil fédéral. Il serait surprenant que le parti radical, à moins d'impératifs économiques nouveaux, rêve sérieusement d'une coresponsabilité avec un conservatisme au laïcisme douteux. L'équilibre actuel n'est pas seulement « formule magique » et dosage ministériel; il touche à quelque chose de plus profond dans la nation. A juger liminairement, les trois familles politiques qui siègent au gouvernement ont des visages trop différents pour qu'elles considèrent un tête-à-tête à deux comme idyllique.

La réforme des institutions

Passé l'introduction, une autre différence saute aux yeux. Le P.R.S. et le C.C.S., après avoir suggéré la nécessité de s'adapter aux temps nouveaux, estiment qu'il faudra pour cela réformer les institutions. Ces réformes-là, c'est le chapitre numéro un de leur texte. Pour l'essentiel, le parti C.C.S. met l'accent sur la nécessité d'élaborer lors de la prochaine législature un programme gouvernemental; on retrouve là le contenu de la motion Schurman-Furgler, c'est-à-dire d'une idée dont l'examen a été approfondi. On peut la marquer de l'indice précision. Les radicaux, eux, font flèche de tout bois: programme minimum, augmentation du nombre des conseillers fédéraux, préconsultation du Parlement, réorganisation de la Chancellerie, etc. etc... Chez les socialistes, rien.

L'explication de ces divergences est simple, croyons-nous. Les rédacteurs des programmes bourgeois sincèrement désireux de faire du neuf ne peuvent échapper à une réalité: ils sont étroitement liés à des milieux économiques qui, sur les sujets essentiels, ne souhaitent pas une remise en cause de l'ordre établi. Nous le montrerons plus loin. Ils fuient les vrais problèmes dans le juridisme, dans les perspectives de révision constitutionnelle. Certes, cette fuite ne les empêche pas de formuler plusieurs propositions réalistes. Par exemple, nous trouvons op-

Le malthusianisme

Il y a un an, une conférence de René Dumont nous avait fourni la matière d'un article. Nous avions, à cette occasion, essayé de relever un certain nombre de confusions assez répandues dans les milieux gauchistes.

Tout d'abord, la confusion entre les problèmes de la natalité explosive de certains pays d'Asie, d'Amérique latine ou du Moyen Orient, et ceux des pays européens. Il n'y a aucune surnatalité en Suisse, en Suisse romande, on observe même une natalité insuffisante. Une sorte d'angoisse inspirée par le phénomène de la surpopulation mondiale est transférée pour juger notre situation locale; c'est un contre-

sens. Confusion entre l'accroissement démographique et le taux de natalité. La population augmente, mais elle vieillit. Ce vieillissement va représenter des charges sociales toujours plus lourdes; seul le travail de la population active pourra financer de telles dépenses. Une population vieillissante plus nombreuse sans relève jeune, c'est un contre-sens économique. Certes l'éducation des enfants exige, elle aussi, d'importants investissements et d'importantes dépenses. Comme les vieillards, les jeunes renforcent la population non-active. Improductifs jusqu'à 16, 20, 25 ans, ils représentent même des charges plus fortes que des hommes qui n'ont interrompu qu'à 60, 65 ans

leur vie active. Mais le non-sens est de souhaiter faire une économie immédiate sur les frais qu'entraînent les jeunes, population non-active, mais blé en herbe.

Confusion encore sur la notion de liberté. Il n'y a que des obscurantistes pour ne pas admettre que les moyens contraceptifs modernes ont accru la liberté individuelle. Mais il n'y a plus de liberté, lorsque tout choix est exclu, lorsque l'enfant, selon les décrets de la société de consommation, coûte trop cher pour un budget et qu'il faut donc éviter sa naissance, lorsque le contrôle des naissances sert à cacher l'insuffisance évidente de la politique familiale.

portune la proposition radicale suivante « création, dans chaque département, d'une équipe de collaborateurs choisis hors de l'administration pour aider le conseiller fédéral dans sa tâche d'homme de gouvernement ».

Mais, fondamentalement, les radicaux, dans leur zèle révisionniste, n'échappent pas à la contradiction suivante: le régime actuel, caractérisé par la prédominance des groupes économiques, assure l'influence très déterminante de ceux (les milieux industriels allemands) qui, sur le plan politique, sont les soutiens du parti radical. Peuvent-ils scier la branche par laquelle ils sont portés ? Evidemment non; d'où, malgré la bonne qualité de plusieurs propositions concrètes, le formalisme du tout.

Pourquoi les socialistes, eux, ne s'aventurent-ils pas sur ce terrain ? N'y seraient-ils pas à l'aise, capables d'analyser le mécanisme réel du régime, même si cette critique devait révéler, entre autres, le poids de l'Union syndicale sur la politique socialiste. A eux de dénoncer les déviations du fédéralisme, l'inefficacité du Conseil des Etats, le rôle des groupes de pression. Il est donc étonnant qu'ils n'entrent pas en matière; ils auraient là la possibilité de débordier leurs adversaires, sur leur propre terrain.

En fait, les discussions se sont cristallisées pendant longtemps sur le sujet du programme gouvernemental minimum. Les socialistes y ont vu un piège qui permettrait à leurs adversaires de les rejeter dans l'opposition; ils se sont donc gardés d'aborder ce chapitre.

Or, quand on lit plus avant les programmes électoraux, on comprend mieux les raisons de cette crainte. En effet, la lecture des programmes contredit une idée reçue; on croit communément que les programmes « disent tous la même chose »; c'est inexact.

Concordances et divergences

Certes, les rencontres sont nombreuses. Citons-en quelques-unes. Unanimité pour demander une meilleure information et protection du consommateur; avis aux associations intéressées: profitez de cette officielle bonne volonté ! Unanimité sur l'aménagement du territoire, dans le sens de l'actuel projet. Unanimité pour le développement de la recherche. Unanimité pour accorder aux femmes le droit de vote (avec légère réticence conservatrice).

Sur d'autres points, où l'on aurait attendu une unanimité verbale, on ne la trouve pas. Le P.R.S. omet d'inscrire à son programme l'aide aux pays sous-développés; les C.C.S. y songent, mais de manière unilatérale: « il convient en premier lieu de rendre l'aide suisse aux pays en voie de développement encore plus efficace en prenant les missions chrétiennes en considération plus que ce ne fut le cas jusqu'à présent ». Le P.S.S. lui insiste longuement sur la nécessité de coopérer avec le tiers-monde, rappelant que « le revenu de 10 % de la population du globe vivant dans les pays industriels égale celui de 90 % de la population du globe qui vit dans les pays en voie de développement ».

Point par point, on pourrait de la sorte comparer et juxtaposer. Nous avons souhaité que nos grands confrères, qui sont plus au large que nous pour le faire, se livrent à cet exercice systématique (quoi, sur la défense nationale ? quoi, sur le logement ? etc...). Mais revenons à ce qui est à nos yeux divergence essentielle.

Politique financière

La réforme des finances fédérales, c'est le grand sujet de politique suisse. Il contient tous les autres: les rapports entre la Confédération et les Cantons et aussi entre la Confédération et l'Europe; le financement de la politique sociale et des équipements collectifs; la redistribution du revenu national.

La sous-enchère fiscale, la fraude fiscale, l'arrêt de la progression pour les gros revenus, les taux favorables aux gros contribuables, plus favorables que dans les pays européens, le régime de faveur accordé aux sociétés, notamment aux holdings, et quant à la présentation, de leurs bilans et quant aux taux de taxation, tous ces privilèges sont liés à la réforme fiscale. Que disent les partis ?

C.C.S. :

Faire des programmes financiers à long terme, coordonner ceux des Cantons, des Communes, de la Confédération, éviter les déficits, financer les dépenses de la Confédération au moyen d'impôts indirects, avant tout.

P.R.S. :

Planification financière, augmentation des dépenses dans les normes de l'accroissement annuel du revenu national, contrôle périodique de toutes les dépenses, compensation de la baisse des recettes douanières par une augmentation, si nécessaire, des impôts de consommation différenciés; et enfin un vœu platonique semble-t-il: « veiller à ce que la taxation fiscale se fasse dans tous les Cantons sur des bases semblables », peut-être en utilisant la péréquation financière intercantonale comme moyen de pression sur les Cantons récalcitrants.

P.S.S. :

Défendre un programme financier immédiat, à deux conditions: a) « qu'une juste contribution soit imposée aux gros revenus et bénéfiques qui ont le plus profité de la haute conjoncture et des réductions d'impôts intervenues ces dernières années »; b) que le régime provisoire soit un pas qui rapproche du régime définitif; le régime définitif devrait mettre fin à la sous-enchère entre Cantons, assurer une meilleure imposition des gros revenus, rendre l'impôt sur le chiffre d'affaires plus progressif, permettre de lutter contre la fraude fiscale.

Entre le statu quo proposé pratiquement par les partis C.C.S. et P.R.S. et le renforcement de la progression de l'imposition directe et indirecte que réclame le P.S.S., il y a, au vu des programmes, incompatibilité. Sur la foi de ces textes, personne ne peut prédire ce que sera le régime financier futur. Même incompatibilité, nous citons sans développer, sur les

moyens qui permettraient de sélectionner les investissements; les divergences apparaissent notamment quant au rôle de la Banque nationale; même incompatibilité quant à la prochaine révision de l'A.V.S.; le parti C.C.S. et le P.R.S. ne s'engageant pas quant à une amélioration importante des rentes, là où le P.S.S. propose un + 40 %.

Non, les programmes ne sont pas identiques. Le programme socialiste est modéré certes, mais les deux autres partis gouvernementaux ne sauraient le contresigner.

Divergences accusées ou voilées ?

On peut mieux comprendre sur cette base le paradoxe de la politique suisse. Tout le monde parle de réformes, et même des réformes du siècle; mais le train ne démarre pas.

Faute de pouvoir toucher au statu quo, qui les sert, eux et leur clientèle, le P.R.S. et le C.C.S. évoquent des institutions nouvelles, pour éviter d'avoir à parler de politique concrète nouvelle.

Le P.S.S. apporte des éléments d'une politique nouvelle, mais il semble fuir les formules qui l'obligeraient à en débattre dans une confrontation immédiate et globale, même sur des points limités. Car sa méthode, depuis huit ans, a été différente; à l'intérieur du régime, il a cherché à exercer son influence au fur et à mesure que l'actualité faisait avancer tel ou tel sujet sur le devant de la scène politique; chaque fois, il s'efforçait de marquer de son sceau la législation; les échecs, les succès, les demi-échecs, n'étaient jamais tels qu'il eût à tirer des conclusions; l'espacement dans le temps ne permettait pas de jugement de synthèse.

Mais la confrontation, sur la base d'un programme gouvernemental, de ses idées et de celles des autres partis qui sont au pouvoir serait, elle, redoutable; le débat serait antérieur aux décisions, global, ramassé dans le temps. Dans la mesure où le P.S.S. s'appuie sur un programme original « différent », il peut craindre cette épreuve.

La politique suisse est donc marquée d'une double équivoque: fuite dans le révisionnisme chez les uns ou fuite devant la confrontation gouvernementale, chez les autres.

Mais les difficultés sont telles et les votations populaires, à venir, sur le régime financier si périlleuses qu'il faudra dépasser les formules générales pour que s'ouvre la discussion sur le fond du sujet.

Par exemple, cette question: comment se présentera la réforme des finances fédérales au lendemain des élections ?

Les programmes électoraux ne donnent pas de réponse politique à cette interrogation. Et pourtant ce sont ces questions-là qu'il faut poser.

P.S. A partir de ce numéro, nous n'aborderons plus de sujets en rapport immédiat avec les élections. D'autres fanfares plus sonores se feront entendre. Cette conclusion est donc une occlusion.

Ces confusions, Alfred Sauvy s'efforce de les combattre. Il faut d'ailleurs toute son autorité pour prendre à rebrousse-poil les idées reçues. Nous empruntons à un article du « Monde » (1.9.67) la citation qui suit. De la France à la Suisse romande, la transposition n'appelle pas de rectificatif.

« La baisse de la natalité survenue depuis trois ans n'aurait rien d'alarmant, si elle ne s'accompagnait d'un état d'esprit que, faute d'autre terme, il faut bien appeler « malthusien », dans le sens le plus déplorable du mot. Cet état d'esprit, résolument pessimiste, et par là même réactionnaire, décourage, refuse les chances de la vie, ne croit pas en l'homme

et en vient non certes à mépriser les richesses, mais à les combattre, voire à les détruire.

Cent cinquante ans de vieillissement et de peur de la vie nous ont fait perdre le sens des valeurs et des proportions. L'opinion croit la natalité française très élevée. Elle ignore que le nombre des naissances est inférieur à celui de nos partenaires et concurrents.

L'opinion ignore et « refuse » le vieillissement démographique, la fraction la plus éclairée le confond avec l'allongement de la vie.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui à admettre que les techniques contraceptives les plus évoluées et les plus efficaces doivent être mises à la portée de tous. Mais cette

attitude démocratique (qui aurait pu aussi bien convenir il y a vingt ans ou cinquante ans) s'accompagne trop souvent de l'idée que les Français sont trop nombreux ou risquent de le devenir. La propagande en faveur du « plan familial » (appelé ridiculement « planning » par souci d'effet de suggestion) s'est appuyée sur les arguments les plus légers, trahissant même l'idée de liberté qui l'inspire.

Prenons le cas si souvent cité, de la femme qui avorte, faute d'avoir, pour son troisième enfant, une troisième ou une quatrième pièce à son logement: la fourniture du contraceptif n'est pas nécessairement la liberté. Celle-ci ne sera assurée que lorsque le ménage aura le choix entre le contraceptif et la pièce supplémentaire. »